

Radioactivité à Gif-sur-Yvette

## Leurs maisons les empoisonnent



**GIF-SUR-YVETTE, QUARTIER DES COUDRAIES, MERCREDI DERNIER.** Après avoir longtemps nié tout danger, les pouvoirs publics ont finalement accepté d'installer une pompe à air pour évacuer la contamination au radium constatée dans la cave de José Garcia. Mais ils refusent de l'indemniser. (L.P.)

**J**OSÉ GARCIA n'en peut plus. A 69 ans, cet habitant du quartier des Coudraies, près de la gare de Gif-sur-Yvette, se bat depuis maintenant près de trente ans contre l'Etat, accusé de l'avoir laissé s'installer avec sa famille dans une maison contaminée par le radium (*lire encadré*).

Il vient d'apprendre que l'un de ses enfants était atteint d'une tumeur à l'hypophyse, une glande située à la base du cerveau. « Les scientifiques peuvent discuter pendant des lustres pour savoir si ce genre de problème est lié à cette radioactivité, souligne José Garcia. En attendant, notre stress n'est plus supportable ! Un de mes voisins, confronté à de graves problèmes cardiaques, vient de se voir interdire l'accès de sa maison par son propre médecin traitant, aussi longtemps qu'elle n'aurait pas été décontaminée ! »

**« Il faut que l'Etat nous indemnise »**

Au total, trois maisons sont concernées par la pollution radioactive de l'ancien site de la Société nouvelle du radium. Après avoir longtemps nié tout risque sanitaire, les pouvoirs publics commencent à changer leur fusil d'épaule. Principe de précaution oblige. L'Etat met actuellement en place un « fonds radium » de 1,5 million d'euros (10 millions de francs), destiné à financer les travaux de décontamination partout où c'est nécessaire en France. « Tout cela ne sert à

rien car seulement 50 % du montant des factures seront pris en charge, proteste José Garcia. Le reste, c'est au propriétaire de le payer. Et quand on sait que les premiers devis s'élèvent déjà à 152 000 € (1 000 000 F), voire 260 000 € (1 700 000 F), comment voulez-vous que nous nous en sortions ? D'autant que nos maisons sont totalement invendables et que l'Etat le sait très bien. La seule solution, c'est qu'il nous les rachète et que nous partions d'ici. » Au cabinet d'Yves Cochet, ministre Vert de l'Environnement,

on ne cache pas son embarras. « Ce n'est pas à l'Etat d'indemniser le préjudice de ces habitants. Sa responsabilité n'est pas directement engagée et cela constituerait un précédent. » Une réponse jugée « scandaleuse » par José Garcia. Avec son avocat, M<sup>e</sup> Marc Héber-Suffrin, il a déjà saisi le tribunal administratif et porté plainte contre plusieurs services de l'Etat pour « omission de porter secours » et « mise en danger de la personne ».

JÉRÔME GLAIZE

### Trente ans de combat

**S**CANDALISÉS par la lenteur des pouvoirs publics, plusieurs dizaines d'habitants des Coudraies, ont déjà rejoint l'Association pour la valorisation du périmètre vert (AVPV), du nom désormais donné au site occupé jusqu'aux années cinquante par la Société nouvelle du radium. Celle-ci avait été créée par des collaborateurs de Marie Curie pour produire, à partir de minerai, ce qui était alors considéré comme un produit miracle.

Dès 1959, la mairie interdit l'accès au site. Une interdiction levée quelques années plus tard, au vu des conclusions rassurantes des experts. En 1975, après les révélations d'un ingénieur du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), quelques travaux de décontamination sont effectués. Et puis... plus rien. Jusqu'à ce que, en 1998, de nouvelles mesures de radioactivité présentées comme rassurantes

soient effectuées par l'Opri (Office de protection contre les rayonnements ionisants). Ces mesures sont aussitôt contredites par celles, inquiétantes, effectuées par la Cri-Rad, une association d'experts indépendants. Bon nombre de nouveaux propriétaires tombent alors des nues. Quelques mois plus tard, la famille Garcia apprend en outre que les résultats anormaux d'examen médicaux réalisés sur leurs enfants en 1975 leur ont été volontairement cachés. Le directeur de l'Opri lui-même dénonce à la justice le silence de l'un de ses prédécesseurs.

Aujourd'hui, la présidente de l'AVPV hausse le ton : « L'Etat fait supporter à tout un quartier les conséquences de son immobilisme, proteste Marie-Pierre Léonard. Les gens vivent mal et ne peuvent même plus vendre leur maison ».

J.G.